Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

JANVIER 2020
puy-de-dome.fr

N°200

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Joyeux anniversaire à votre magazine !

Vous feuilletez le 200e numéro du magazine d'informations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme !

En décembre 2020, le *Puy-de-Dôme en mouvement* va fêter son 38e anniversaire ! Mais en nombre de numéros, votre mensuel préféré souffle aujourd'hui sa 200e bougie !
Distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres de chaque Puydômois, le magazine reste une des premières sources d'informations de la vie locale départementale. Articles, interviews, retours sur images, photographies, portraits… le Conseil départemental tente chaque mois de vous présenter les actualités de votre département et les actions de la collectivité en faveur du territoire.

Journalistes, photographes, graphistes, maquettistes… tous les contributeurs du journal sont heureux de pouvoir vous accompagner au quotidien et de vous donner toujours plus d'infos pratiques, de services et de proximité. Le Département souhaite vous remercier de votre fidélité et espère, au fil des pages du magazine, continuer de vous informer et de vous être le plus utile possible.
Bonne lecture à tous et surtout belle année 2020 à nos côtés ! ◆

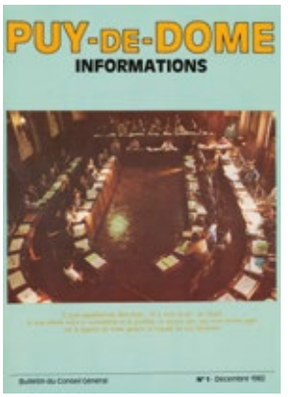

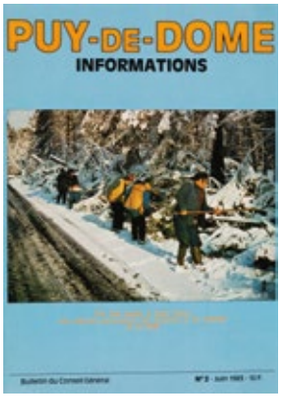

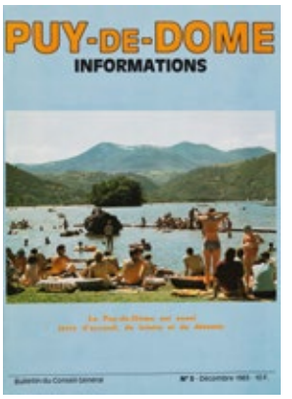

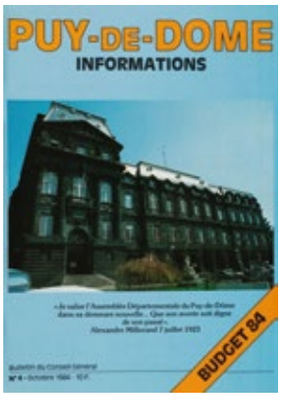

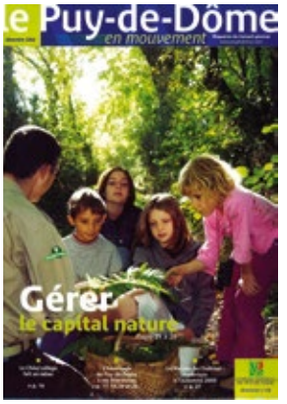

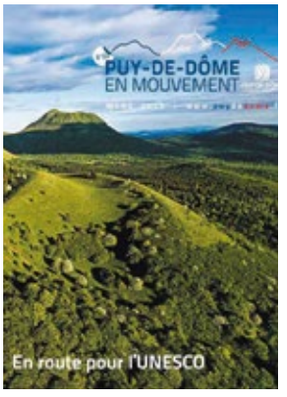

ÉDITO ◆ SOMMAIRE

2-3 200E NUMÉRO

3-14 **DOSSIER**
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

15 ROUTES

16 ENFANCE

17 SOCIAL

18-19 TERRITOIRES

20 SDIS

21 PARTIMOINE

22 AGENDA

23 PORTRAIT

24 FICHE RANDO

25 BLOC-NOTES

26-27 EXPRESSION
DES GROUPES POLITIQUES

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

En couverture
Illustration : Agreestudio

Puy-de-Dôme en mouvement n° 200
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication
24, rue Saint-Esprit – 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 – Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrices en chef : Carole Berioux, Stéphanie Caille
Rédaction : Thibault Teisserenc, Laurence Rapp, Baptiste Désorme, Raphaëlle Maraval, Julie Jarlier, Emilie Landry, avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Gaël Trijasson, S. Fayard SDIS du Puy-de-Dôme, services du Conseil départemental, P. Enjelvin et P-A Heydel - Observatoire des paysages de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne
Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Mediafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost – Tirage : 339 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

PEFC
10-32-2813
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Édito

Jean-Yves Gouttebel

Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'Assemblée
des Départements de France

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne et belle année.

Que 2020 soit une année de progrès pour tous. J'ai évidemment une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent de la maladie, de l'isolement ou d'accidents de parcours de la vie. Le Département est là pour vous aider, c'est sa première raison d'être. Le Département est aussi présent à vos côtés pour accompagner vos projets, et c'est ce qu'il fait.

Une année de fraternité

Que 2020 soit une année empreinte de **fraternité**, cette valeur la plus humaine de la République que nous proclamons tous mais que nous oublions trop souvent dans le quotidien.

Le Conseil départemental, que j'ai l'honneur de présider depuis bientôt 16 ans, sera **à vos côtés** tout au long de cette année comme j'ai veillé à ce qu'il le soit depuis 15 ans.

Vous attendez de votre collectivité des actions concrètes, un soutien au quotidien et vous avez raison. Notre collectivité est au service de toutes les Puydômoises et de tous les Puydômois. C'est ce qui a conduit tout mon engagement politique et qui m'anime toujours. Les difficultés sécrètent en moi une énergie plus dense encore.

TOUS RASSEMBLÉS ET ENGAGÉS POUR NOTRE DÉPARTEMENT

En 2015, lors des dernières élections départementales, mes collègues et moi nous sommes engagés auprès de vous sur un certain nombre d'actions que nous avons menées à leur terme pour l'essentiel et nous en avons développé d'autres.

Nous avons tenu nos engagements…

Je crois pouvoir dire que nous avons tenu nos engagements : tarification solidaire pour la restauration et les transports scolaires, maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes, soutien de la filière agricole locale avec notamment Agrilocal 63 qui a permis de faire de nos restaurants collectifs la vitrine de l'excellence de nos terroirs, développement du Très haut débit, accompagnement financier des projets des communes et des communautés de communes, inscription de la Chaîne des Puys – faille de Limagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, création d'un établissement scolaire international, soutien de l'emploi avec la reprise des ACC à Clermont-Ferrand et la réindustrialisation du site de la SEITA à Riom, programme Action Cœur de Ville (action nationale qui vise à redynamiser le centre de plus de 200 villes moyennes et à améliorer les conditions de vie des habitants de ces territoires) que nous avons obtenu pour Thiers, Issoire et Riom, etc.

…sans augmentation d'impôts depuis près de 10 ans

Tout cela a pu être mené grâce à une gestion rigoureuse et **sans augmentation d'impôt depuis près de 10 ans** mais aussi parce que le Conseil départemental est une collectivité de **proximité** et qu'il n'y a pas d'efficacité sans proximité. C'est la raison pour laquelle, en 2015, je suis monté en première ligne avec quelques collègues afin d'éviter qu'une loi, dite loi NOTRe, ne mette un terme aux Départements. Et nous avons eu gain de cause parce que, de tous les bords, nous nous sommes rassemblés.

Sachons nous rassembler

A l'aube de cette nouvelle année, de nombreux projets départementaux vont voir le jour dont un majeur : **devenir un département pilote en matière de transition écologique.**

Là encore, je souhaite que cette ambition que je porte pour le Puy-de-Dôme se traduise par des actions concrètes dans le quotidien de chacun d'entre vous :

- créer un syndicat départemental de l'eau dont la finalité sera d'assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'interconnexions des réseaux afin de palier le problème d'approvisionnement en eau potable notamment en période de sécheresse ;
- adapter les aides départementales en faveur des communes et les soutenir dans leurs projets en matière de transition écologique ;
- mettre en place un budget participatif de 2 millions d'euros afin de faire émerger les initiatives et les projets portés par des Puydômois ;
- faire du circuit de Charade un incubateur des énergies renouvelables et de la mobilité de demain ;
- créer un centre de santé départemental pour que chaque territoire bénéficie d'une offre de santé de proximité.

Chères Puydômoises, chers Puydômois, il y a encore beaucoup à faire. Notre volonté ne faiblit pas. Vous pouvez compter sur ma **détermination** et ma **disponibilité à votre service** et sur celle de mes collègues pour faire avancer encore plus le Puy-de-Dôme sur la voie de la solidarité et du progrès.

Sachons nous rassembler ! **Bonne et heureuse année** ! ◆

Retrouvez les vœux du Conseil départemental en vidéo sur : puy-de-dome.fr

Parole d'élue

Dominique Giron

Vice-présidente chargée de l'innovation, de la transition énergétique, du numérique et du tourisme.

« La transition écologique doit se penser comme globale. Le Conseil départemental a l'ambition de devenir un acteur majeur de cette nouvelle dynamique. À l'échelle de notre département, nous sommes la collectivité idéale pour rassembler les acteurs publics et privés ainsi que l'ensemble des Puydômois autour de ce nouveau paradigme.

Et pour que cette politique soit la plus pertinente et lisible possible, elle va s'articuler autour de trois axes :

- **Un Département exemplaire :** en faisant systématiquement passer à travers le prisme de la transition écologique et énergétique toutes les actions du Conseil départemental, en interne comme en externe.
- **Un territoire en mouvement :** en s'adressant à l'ensemble des collectivités et des entreprises qui œuvrent dans le Puy-de-Dôme pour un aménagement de l'espace équilibré.
- **Des citoyens engagés :** en mettant les Puydômois au cœur de ce processus. C'est notamment ce que nous faisons avec la mise en place du budget écologique citoyen.

La transition écologique doit être portée par tous et pour tous. J'ai confiance en l'intelligence collective des Puydômois pour réussir ensemble ! »

CONTACT
Mission transition écologique
Aude van Haeringen
Tél. : 04 73 42 25 01

Transition écologique

C'est l'heure d'agir !

Canicules, incendies, inondations… Le Puy-de-Dôme est, lui aussi, victime des conséquences des activités humaines sur l'environnement et le climat. Face à ces défis du XXIe siècle, le Conseil départemental ambitionne, en 2020, de faire de la transition écologique le moteur de son action. Cette nouvelle dynamique se décline en six volets.

Solidarité, réduction des inégalités

Développer les politiques dédiées à la justice sociale, améliorer l'offre de santé (avec la création d'un centre de santé), lutter contre la pauvreté, réduire la fracture numérique, promouvoir l'égalité homme-femme…

Promotion de la transition énergétique

Réaliser un bilan des gaz à effet de serre, soutenir les solutions en faveur des énergies renouvelables : promotion du bois énergie, aide à l'isolation des bâtiments, remplacement des chaudières fioul par des chaudières à bois dans les collèges, exemplarité de la flotte automobile du Département…

La gestion durable des ressources en eau

Créer un syndicat départemental de l'eau dans le Puy-de-Dôme pour une gestion durable de cette ressource commune avec un programme de sécurisation et d'approvisionnement.

Environnement naturel exceptionnel et patrimoine

Dans la lignée de l'inscription de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial, poursuivre la dynamique afin de préserver les richesses de nos sites naturels. Faire labelliser Ramsar par l'UNESCO les zones humides remarquables, afin de les préserver et de mieux les valoriser.

Mobilité durable et qualité de l'air

Développer les mobilités douces et encourager le covoiturage. La mutation du circuit de Charade en E-circuit fera du Puy-de-Dôme une référence internationale des nouvelles mobilités.

Agriculture et alimentation durables

Agir en faveur d'une agriculture de qualité et respectueuse de l'environnement, favoriser les circuits courts. Lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir les repas bio-local dans les collèges. ◆

Budget écologique citoyen

2 millions d'€ pour la planète

En 2020, c'est l'heure d'agir pour la planète ! Le Conseil départemental vous octroie un budget de 2 millions d'euros pour des projets en faveur de la transition écologique.

Que feriez-vous pour la planète avec 2 millions d'euros ? C'est la question que pose le Conseil départemental aux habitants du Puy-de-Dôme en mettant en place le budget écologique citoyen.
Particuliers, associations, jeunes, entreprises, collectivités… chacun pourra proposer les initiatives qui lui tiennent à cœur pour notre Puy-de-Dôme écologique.
Vous avez une idée, une proposition et vous souhaiteriez la voir se concrétiser ? Alors n'hésitez pas, participez à l'une des huit réunions qui vont être organisées dans les territoires. Celles-ci auront pour but d'informer les citoyens sur les modalités d'élaboration de ce budget mais aussi de définir, ensemble, son règlement.
Lors de ces réunions, ceux qui le désirent pourront candidater à la future commission citoyenne qui sera chargée de voter le règlement.
Viendra ensuite la période de dépôt des projets, où tout le monde pourra faire ses propositions, en lien avec les six volets de la transition écologique, sur une plateforme Internet dédiée. Des ateliers « De l'idée au projet » seront aussi proposés pour aider ceux qui le souhaitent à mieux expliciter leurs idées, susciter des échanges, créer des dynamiques collectives…
Tous les dossiers déposés seront examinés et validés par la commission citoyenne. Au début de l'été, les projets retenus seront présentés et soumis au vote des Puydômois.
Les propositions lauréates seront connues cet automne. ◆

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS !

Dès le 27 janvier, venez vous informer et participer à l'élaboration du règlement du budget écologique citoyen.

Huit réunions publiques sont organisées dans tout le département :

Lundi 27 janvier - Lezoux
Médiathèque Entre Dore et Allier, 10 rue Saint-Jean

Mardi 28 janvier - Ambert
Lycée Blaise-Pascal, 23 rue Blaise-Pascal

Mercredi 29 janvier - La Bourboule
Le Théâtre, place de la République

Jeudi 30 janvier
Saint-Gervais-d'Auvergne
Halle Cœur de Combrailles

Lundi 3 février - Gerzat
Le Galion, 5 rue Anatole-France

Mardi 4 février - Issoire
La Halle aux grains, place de la Halle

Mercredi 5 février - Pérignat-lès-Sarlièvre
Centre culturel L'Affiche

Jeudi 6 février- Saint-Priest-Bramefant
Salle des fêtes

INFOS PRATIQUES
Horaires : 18h30 – 20h30
Entrée libre et gratuite
Réservation conseillée : bec63@puy-de-dome.fr
puy-de-dome.fr

Commission citoyenne

Pour associer au plus près les habitants du Puy-de-Dôme à la transition écologique, le Conseil départemental va mettre en place une **commission citoyenne**.
Celle-ci sera composée de 31 Puydômois, soit un par canton, et de 8 conseillers départementaux. Son rôle sera de voter le règlement du budget écologique citoyen, d'examiner les projets présentés et de les valider pour qu'ils puissent être soumis au vote de la population.
Vous souhaitez faire partie de cette aventure ? Présentez-vous à l'une des réunions d'information ! Les volontaires seront tirés au sort pour devenir membres de la commission. ◆

Notre PUY-DE-DÔME ECOLOGIQUE

Eau potable

Une ressource à préserver ensemble

La transition écologique, c'est aussi préparer notre territoire au changement climatique. Pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble de la population, le Département souhaite mettre en place un syndicat départemental de l'eau.

La sécheresse de l'année dernière a mis sur le devant de la scène le problème de l'approvisionnement en eau potable. De nombreuses communes se sont retrouvées obligées de faire appel à des camions citernes pour alimenter leurs habitants et les coupures ont été fréquentes.

« Si la ressource en eau reste importante dans notre département, le problème vient plutôt du faible rendement des réseaux, explique César Gonzalez, directeur de l'aménagement des territoires. Il y a un véritable émiettement de la maîtrise d'ouvrage : on compte 21 syndicats de production et de distribution d'eau potable et 120 communes indépendantes. Chaque structure a son propre réseau qui n'est pas toujours connecté aux autres. »

L'idée du Conseil départemental est donc de créer un syndicat à l'échelle du Puy-de-Dôme dont la mission principale sera d'assurer l'interconnexion de ces nombreux réseaux. « La philosophie de cette initiative, c'est de faire jouer la solidarité des territoires afin de garantir à chaque Puydômois un approvisionnement fiable en eau potable, souligne Bernard Sauvade, vice-président chargé de l'environnement. Ce projet s'inscrit pleinement dans la transition écologique avec une vision à long terme pour assurer une gestion équilibrée du patrimoine naturel. »

En parallèle, un nouveau schéma de sécurisation en production et distribution d'eau potable va être élaboré. Ce document de planification pour les 15 prochaines années permettra de prioriser les actions à engager et d'optimiser l'organisation de la maîtrise d'ouvrage. « Par exemple, un investissement important devra être réalisé pour entretenir les réseaux et mieux repérer les fuites, précise César Gonzalez. Les pertes sont estimées à plus de 20 millions de m³ d'eau chaque année soit près de 50% de la consommation totale. »

Le syndicat départemental devrait être mis en place cet automne, à l'issue d'une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs. ◆

CONTACT
Pôle aménagement, attractivité et solidarité des territoires
César Gonzalez
Tél. : 04 73 42 38 76

La nappe alluviale de l'Allier assure 60 % de la consommation d'eau potable du Puy-de-Dôme.

Médecine

Offre de santé : un dispositif inédit et solidaire

Le Conseil départemental et ses partenaires viennent de présenter un plan original afin d'améliorer l'offre de santé dans les territoires.

Un centre de santé départemental devrait ouvrir ses portes dès cet été.

Même s'il n'est pas le département le plus touché en France par la baisse du nombre de médecins, le Puy-de-Dôme doit, lui aussi, faire face à cette problématique. Pour enrayer ce phénomène, il était important d'agir en développant une politique active et collective.

Depuis un an, un travail important a été mené par un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs de la santé. Outre le Département, il rassemble, entre autres, l'Agence régionale de santé, l'Ordre des médecins et l'Assurance Maladie… Fruit de cette concertation, un plan ambitieux a été dévoilé en décembre dernier. Celui-ci comprend trois axes majeurs. Le premier concerne la communication et l'attractivité pour mettre en valeur le territoire. Le second volet est dédié à l'accompagnement financier des projets. « Il viendra compléter les dispositifs nationaux existants », explique Isabelle Terrasse, chargée de mission offre de santé au Conseil départemental. Ces aides pourront concerner l'achat de logiciels spécifiques, de matériel médical ou encore adapter les locaux. »

Dispensaire Emile-Roux

Le troisième axe comprend, enfin, la création d'un centre de santé départemental centré sur les soins de premier recours. Celui-ci devrait ouvrir ses portes à l'été 2020 au sein du dispensaire Emile-Roux, à Clermont-Ferrand, qui dispose d'une expertise médicale reconnue. Il devrait être complété par la création de quatre ou cinq antennes réparties dans des zones prioritaires du département, préalablement identifiées avec les partenaires.

Fondé sur l'exercice regroupé et coordonné de professionnels, le centre de santé va fonctionner sur le principe de salariat des équipes, y compris des médecins ; une véritable innovation.

Le principe n'est pas d'entrer en concurrence avec les praticiens libéraux : le futur établissement ne sera implanté que là où il y a une carence. Cette offre publique médicale pourra s'effacer si un projet privé d'installation voit le jour dans l'une des zones en souffrance du territoire. ◆

CONTACT
Pôle social et solidarités
Isabelle Terrasse
Isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr
Tél. : 04 73 42 71 19

Charade

Le E-circuit dans sa phase active

Lors du Charade electric festival les 19 et 20 octobre 2019.

Cette année, le célèbre circuit va entamer sa mue vers l'électrique et l'hydrogène. Le calendrier des événements se densifie.

2020 va marquer un tournant pour le circuit de Charade. Le Département du Puy-de-Dôme, propriétaire du site, et ses partenaires ont annoncé, l'an dernier, un vaste projet de transformation axé sur les énergies renouvelables en lien avec les mobilités de demain : l'électrique, l'hydrogène, les véhicules autonomes, la route intelligente…

Alors que le montage juridique est en cours, la création d'une SAS (Société par actions simplifiées) est envisagée afin d'optimiser l'exploitation actuelle du circuit et d'investir sur le site pour accompagner sa transformation en E-circuit. Cette société devrait rassembler les collectivités territoriales (Département, Métropole et Région), une majorité de partenaires privés, dont Michelin, la Fédération régionale des travaux publics ou encore la Caisse des dépôts et consignations.

Installation de panneaux photovoltaïques, de bornes de recharge rapide supplémentaires, de système de recharge des véhicules par induction intégrés à l'asphalte, création de nouveaux espaces réceptifs… font partie du programme de cette aventure au long cours.

Dès cette année, le calendrier des événements monte en puissance. Deux journées de roulage dédiées aux véhicules électriques et hybrides se dérouleront le 16 mai et à l'automne. Par ailleurs, après une première édition qui a réuni près de 4 000 visiteurs en 2019, le *Charade electric festival* « New Tech » s'ancre dans le paysage local. La manifestation dédiée à toutes les mobilités électriques donne rendez-vous au public les 27 et 28 juin. Toutes les infos de l'événement seront dévoilées au fil des semaines sur le site : **charadenewtech.com**. ◆

CONTACT
Circuit de Charade
Romain Sellier
Tél. : 04 73 295 295
charade.fr

Cadastre solaire

L'énergie solaire à portée de clic

Des panneaux solaires sur votre toit ? Pourquoi pas ! En vous connectant sur le site Solaire63, vous pourrez facilement estimer la pertinence et le coût de votre projet.

Vous souhaitez faire un geste éco-responsable pour la planète et adopter l'énergie solaire chez vous, mais vous n'avez jamais osé franchir le pas ? Le Conseil départemental met à votre disposition son cadastre solaire via la plateforme Internet Solaire63, développée par la start-up In Sun We Trust. Grâce à cet outil, vous pourrez, en quelques clics, connaître le potentiel de votre maison, savoir où placer les panneaux, évaluer leur coût et leur rendement ou encore quel installateur choisir.

Ouvert aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux collectivités, Solaire63 peut mesurer l'ensoleillement de tous les bâtiments du département. Il suffit pour cela d'indiquer son adresse pour obtenir la surface optimale de pose des panneaux solaires. Selon la formule retenue (revente totale de l'électricité produite, autoconsommation ou installation d'un chauffe-eau solaire), la plateforme indique les gains et les économies d'énergie réalisés et propose une simulation financière avec ou sans emprunt. ◆

CONTACT
puy-de-dome.insunwetrust.solar

Aide aux territoires

Isolation avec Cocon 63

Pour épauler les collectivités dans leur effort de maîtrise énergétique, le Conseil départemental a mené, l'opération Cocon 63.

L'isolation des combles permet de traiter 30% des déperditions énergétiques d'un bâtiment.

C'est l'heure du bilan pour l'opération Cocon 63 lancée en 2013 en partenariat avec l'ADUHME* afin de réduire les dépenses énergétiques des communes. Le principe ? Inciter ces dernières à se regrouper pour réaliser des travaux d'isolation à moindre coût, dans les mairies, écoles, salles des fêtes... Les efforts se sont portés sur les combles, qui permettent de traiter 30% des déperditions thermiques. Ainsi, grâce à Cocon 63, plus de 300 bâtiments ont été isolés dans 80 collectivités.

Outre des économies substantielles, cette initiative contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, l'émergence de nouvelles filières de matériaux isolants et la dynamisation du tissu économique local.

Le succès du dispositif a conduit le Département à lancer, l'an dernier, Cocon 63² pour poursuivre le premier chantier et le compléter par l'isolation des rampants de toiture (pour 117 bâtiments de 62 collectivités).

60 % du financement est couvert par la valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie) ainsi que les aides de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (TEPCV). Le Département a avancé les frais aux communes, qui s'acquitteront à l'été 2020 du solde de l'opération. ◆

* Agence locale des énergies et du climat

CONTACT
Mission Développement durable
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94
operation-cocon63.fr

L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – Rhône-Alpes avec le FEDER

Rénovation thermique

Pour un habitat durable

Le logement durable est une des priorités de l'actuel schéma départemental de l'habitat.

Qu'il s'agisse de logements privés, sociaux ou communaux, l'ambition du schéma départemental de l'habitat pour 2019-2024 est claire : supprimer toutes les « passoires thermiques » d'ici 10 ans.

Dans le Puy-de-Dôme, de nombreux logements, anciens et mal isolés, se caractérisent par une forte précarité énergétique, notamment dans les territoires ruraux ou d'altitude. Aussi, un programme d'intérêt général destiné aux propriétaires occupants privés a été mis en place aux côtés de l'Anah*. Son nom ? « Habiter mieux ».

Le Département établit un diagnostic et des recommandations sur les travaux à entreprendre et peut participer à leur financement grâce au fonds Colibri.

Afin d'élargir son action, le Conseil départemental accompagne également les bailleurs sociaux et les communes dans la réhabilitation de leurs logements. Sur les trois dernières années, 3 200 logements ont été rénovés.

Cette politique en faveur d'un habitat durable s'inscrit dans une dynamique de transition écologique et participe à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. ◆

*Agence nationale de l'habitat

FINANCEMENT
2,2 M€
investis chaque année par le Département pour améliorer la performance énergétique des logements

CONTACT
Maison de l'Habitat
Tél. : 04 73 42 30 70

Colibri FONDS HABITAT

Notre PUY-DE-DÔME ECOLOGIQUE

Agriculture et alimentation

Le bonheur est dans le pré !

Dans un département comme le Puy-de-Dôme, la transition écologique ne peut pas se penser sans une politique agricole et forestière ambitieuse. Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental agit en faveur d'une gestion équilibrée de nos ressources et d'une agriculture respectueuse des hommes et de la nature. Il souhaite maintenant amplifier ses actions.

Promotion des circuits courts

Pour aider les agriculteurs qui vendent en direct leurs produits, le Conseil départemental a créé Agrilocal 63. Cette plateforme Internet met en relation gratuitement acheteurs publics de la restauration collective et agriculteurs locaux. Les produits sont mis en vente sans intermédiaires et ceci dans le respect des règles de la commande publique.
Autre action, le réseau De nos fermes 63 organise, toute l'année, des animations et des marchés mettant en valeur les produits et les savoir-faire locaux au fil des saisons. Vous pouvez également trouver, sur son site Internet, un annuaire interactif de l'ensemble des producteurs locaux du département avec les détails sur leurs points de vente.
Infos sur : **denosfermes63.puy-de-dome.fr**

Soutien aux agriculteurs

Une politique active est menée en faveur des agriculteurs qui se lancent dans les circuits courts, notamment la vente directe, et dans les productions de qualité respectueuses de l'environnement. Depuis 2015, 5 000 exploitations ont bénéficié d'aides financières pour plus de 13 350 projets et pour un montant proche de 11,6 M€. Un soutien qui a permis à près de 160 exploitations de se convertir en agriculture biologique, d'aider 114 nouvelles installations agricoles ou encore de soutenir la plantation de plus de 19 km de haies.

Une forêt bien gérée

Des forêts bien entretenues, c'est bon pour la biodiversité et pour le développement des territoires. Le Département accompagne les communautés de communes pour mettre en place des politiques de gestion forestière équilibrées. Il soutient également les projets de chaufferies bois afin de valoriser cette source d'énergie locale et renouvelable. 33 collectivités ont ainsi été soutenues ces dernières années.

Julien Cormier, éleveur de cochons et de bovins bio à Volvic, écoule sa production en vente directe.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Département encourage la réduction du gaspillage alimentaire dans les collèges. Depuis 2015, les restaurants de 11 établissements ont été équipés de selfs collaboratifs. Cette nouvelle organisation permet de rendre les élèves acteurs de leurs repas et se révèle très efficace pour diminuer le gaspillage alimentaire : la quantité d'aliments jetés après les repas est divisée par cinq après l'installation d'un self collaboratif.
En parallèle, le Département soutient les actions d'animations pour sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire. Plus de 30 collèges ont travaillé dans ce sens l'année dernière.

Grâce à Agrilocal63, les restaurants des établissements publics puydômois peuvent facilement se fournir en produits locaux.

CONTACT
Service agriculture et forêt
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98

Collèges

Des établissements moins énergivores

Le Département s'engage pour réduire la consommation énergétique de ses bâtiments et de ses équipements. Exemple avec le collège Gaspard-des-Montagnes à Saint-Germain-l'Herm qui vient d'être entièrement isolé.

Le collège Gaspard-des-Montagnes a été entièrement isolé.

Pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre, le collège Gaspard-des-Montagnes est un bon élève : depuis 2008, il est relié à la chaufferie bois collective de Saint-Germain-l'Herm et sa chaudière fioul n'intervient plus que très occasionnellement.
Toutefois, cette construction datant de 1976 n'était pas vraiment exemplaire en matière de sobriété énergétique. Afin de remédier à cette situation, le Conseil départemental vient de procéder à un important chantier d'isolation sur l'ensemble de l'établissement. L'occasion également de donner un bon coup de jeune à ces bâtiments.
La rénovation thermique a été traitée en trois points : mise en place d'une isolation extérieure des façades, remplacement des menuiseries par de nouvelles en aluminium équipées de volets roulants et traitement de l'étanchéité des toitures avec reprise de leur isolation. Une ventilation automatique, qui s'adapte en fonction du nombre de personnes dans les locaux, a également été installée pour réduire les déperditions et améliorer la qualité de l'air.
Les 120 élèves peuvent maintenant passer l'hiver dans un établissement plus confortable et à l'aspect résolument plus moderne.
C'est maintenant au tour du collège Marcel-Bony à Murat-le-Quaire de bénéficier, cette année, de ce type de travaux. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : **1,56 M€**
Financé par le Conseil départemental
avec une aide de l'UE (FEDER): **589 000€**

CONTACT
Direction des collèges
Thierry Julien
Tél. : 04 73 42 23 82

L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – Rhône-Alpes avec le FEDER

Déplacements professionnels

Vers une mobilité douce

Les agents du Département peuvent effectuer leurs déplacements professionnels en voiture électrique.

Notre collectivité investit dans l'achat de véhicules électriques pour les déplacements professionnels de ses agents.

Se déplacer sans polluer ! Le Conseil départemental développe son parc de véhicules électriques à destination des agents pour leurs déplacements professionnels. Depuis novembre dernier, quatre nouvelles voitures électriques ont ainsi rejoint les quatre déjà présentes sur les différents sites de la collectivité. 7 vélos à assistance électrique ont également été acquis et mis à disposition des agents. Ces deux modes de déplacements « propres » permettent de réduire les émissions de CO_2 et représentent une alternative durable pour la mobilité de demain. ◆

CONTACT
Pôle Développement durable
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94

Ouvrages d'art sur les routes

Laissez passer les poissons

Le Conseil départemental réaménage plusieurs ponts et ouvrages de franchissement de ruisseaux pour rétablir la continuité écologique des cours d'eaux traversés.

Ils sont tellement discrets que souvent, on passe dessus sans même les voir. Pourtant, certains des petits ponts et buses qui enjambent les cours d'eau constituent de redoutables barrières pour les poissons ainsi qu'un frein à la bonne circulation des sédiments.

« La construction de ces édifices a souvent nécessité l'artificialisation du lit de la rivière ou du ruisseau qu'ils traversent ainsi que la création de seuils qui se révèlent infranchissables pour les poissons, note Vincent Tixier, chef du service des ouvrages d'art au Conseil départemental. Par exemple, en fonction du débit du cours d'eau, une truite aura des difficultés à franchir une chute d'eau haute de plus de 20 cm. »

Plusieurs niveaux ont été aménagés sur le ruisseau pour réduire la taille des seuils et faciliter la circulation des poissons.

Suite à une étude menée en 2015 sur l'ensemble du réseau routier départemental et en collaboration avec plusieurs partenaires*, 30 ouvrages d'art ont été ciblés pour être réaménagés et ne plus constituer d'obstacles aux migrations piscicoles et aux transports des sédiments.

Cinq ponts ont déjà été traités en 2019 : sur la Dore à St-Bonnet-le-Bourg, sur l'Ayssard et le Pissols à La Tour-d'Auvergne, et la Monne au Vernet-Ste-Marguerite. Le programme de travaux va se poursuivre pendant encore trois ans. L'ensemble des ouvrages devrait être traité d'ici fin 2022. A noter que ces travaux ne sont réalisés que pendant une période allant d'avril à octobre pour ne pas gêner les poissons pendant les périodes de fraie (reproduction), notamment les salmonidés. ◆

* La Direction départementale des territoires, l'Agence française pour la biodiversité, la Fédération départementale de la pêche et les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire Bretagne, avec le soutien financier de l'Europe (FEDER)

CONTACT
Service des ouvrages d'art
Vincent Tixier
Tél. : 04 73 42 12 91

L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – Rhône-Alpes avec le FEDER

Vollore-Montagne

La chaufferie fonctionne avec des plaquettes de bois.

Un ensemble chauffé au bois

Les aides apportées par le Département aux communes et à leurs groupements seront désormais orientées vers des projets axés sur le développement durable. Exemple avec l'installation d'une chaufferie bois à Vollore-Montagne.

La commune de Vollore-Montagne vient de rénover et de mettre en accessibilité le bâtiment qui accueille désormais la mairie, la nouvelle agence postale et l'école. Avec une surface totale de 300 m², il abrite également deux logements communaux loués à des particuliers.

Une chaufferie à plaquettes de bois, installée depuis 2013, chauffe l'ensemble du bâtiment. Un bel exemple d'action en faveur des énergies renouvelables que le Département souhaite maintenant encourager encore plus. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : **440 000€**
Conseil départemental : **40 000€**

Les agents sont aussi là pour aider les conducteurs en détresse. Comme ici, dans le Livradois-Forez.

Viabilité hivernale

Les anges gardiens de l'hiver

Chaque hiver, les agents du Département se mobilisent pour assurer la sécurité sur le réseau routier. Dès que la météo prévoit des risques de gel ou de neige, les patrouilleurs attaquent leurs tournées tôt le matin pour évaluer la situation et coordonner les engins de déneigement.

Lundi 9 décembre, 4h du matin, lieu-dit Le Rivalet (entre Champeix et St-Nectaire), Olivier Dousson, agent au district de Besse, entame sa patrouille. Météo France a annoncé des chutes de neige sur les hauteurs du Sancy, mais pour l'instant, il pleut de façon soutenue. « Nous sommes à 700 m d'altitude, précise Olivier Dousson. C'est le point le plus bas de mon secteur qui s'étend sur la partie ouest du massif du Sancy et monte jusqu'à 1 400 m, au col de la Croix-Morand. La météo est très fluctuante en fonction des endroits. »

L'itinéraire de la patrouille passe par tous les chefs-lieux des communes ainsi que l'ensemble des « points sensibles » du réseau : les endroits les plus sujets au verglas ou à la neige. « Faire une patrouille, c'est beaucoup d'observation, explique Olivier Dousson. Ça exige d'avoir une bonne expérience et une connaissance fine de son territoire. Par exemple, pour le gel, on peut avoir des zones verglacées sur la chaussée alors que la température moyenne est au-dessus de 5°. »

Patrouiller, c'est souvent conduire de nuit dans des conditions météo dégradées.

Aider les conducteurs en détresse

Au fur et à mesure que l'altitude augmente, la pluie se transforme en neige. Dans la montée du col de la Croix-Morand, la chaussée est déjà toute blanche. « C'est une neige collante assez dangereuse : elle se loge dans les lamelles des pneus et les rend très glissants. Pour que le col puisse rester ouvert, je vais faire intervenir une déneigeuse chargée en pouzzolane. Dans ce type de situation, c'est le matériau idéal pour faire adhérer les voitures. »

Tout au long de la journée, le patrouilleur reste en contact avec le coordinateur viabilité hivernale de la Division routière de La Bourboule pour organiser les équipes et transmettre les informations qui seront diffusées dans les médias et sur le site Inforoute63. Il s'occupe également d'adapter la signalétique sur la route de la montée du col. Autre mission importante : venir en aide aux conducteurs qui se sont retrouvés bloqués sur la route. « Nous sommes avant tout un service public, résume Olivier Dousson. Nous faisons tout pour que les usagers puissent circuler dans les meilleures conditions de sécurité. »

Pour chaque patrouille, Olivier Dousson fait un circuit de 120 km. Mais lors des fortes chutes de neige, il peut parcourir jusqu'à 500 km dans la journée pour coordonner les déneigeuses et contrôler l'état du réseau. ◆

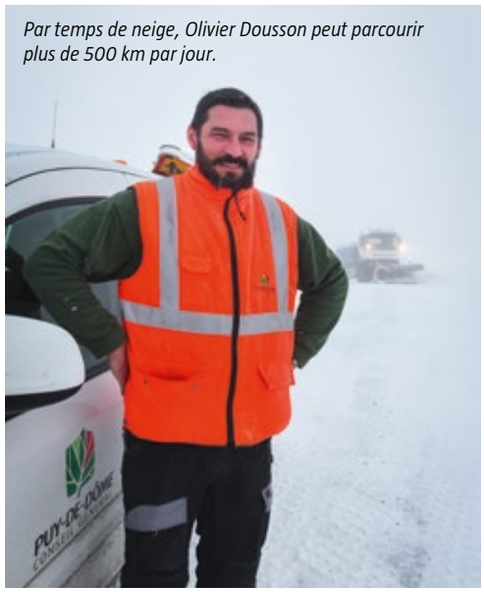

Par temps de neige, Olivier Dousson peut parcourir plus de 500 km par jour.

CONTACT

Direction des routes
Nicolas Morisset
Tél. : 04 73 42 47 89
Inforoutes63.fr

Familles

Un café pour discuter parentalité

**Des cafés des parents sont organisés tous les mois à Cunlhat et Eglisolles.
Une occasion conviviale de venir discuter « famille » avec des travailleurs sociaux.**

Les cafés des parents, c'est quoi ? « Tout simplement un moment chaleureux, autour d'un café et d'une brioche, où les papas et les mamans peuvent discuter parentalité sans jugement ni injonction », résume Nadine Silvestrini-Cartier, responsable de la Maison des solidarités d'Ambert.
Nés à l'initiative du Collectif parentalité*, les cafés des parents se tiennent une fois par mois. « Ils sont organisés à la médiathèque de Cunlhat et à la Maison de l'enfance d'Eglisolles, précise Louis-Jean Gouttefangeas, directeur du pôle enfance jeunesse de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez. Ce sont des endroits bien identifiés par les parents et qui ne sont pas connotés comme un centre d'action sociale. »
Les cafés sont animés par une assistante sociale et une conseillère conjugale et familiale. « Nous nous installons bien en évidence pour que les parents puissent venir spontanément, explique Emma Roque, assistante sociale. Il n'y a pas de thème prédéfini, on discute de tout en fonction des questions des parents. » Dans un territoire rural où les parents sont parfois isolés, ces moments sont aussi l'occasion de se rencontrer et de tisser des liens. À l'image de Camille, cette jeune maman récemment installée dans le Livradois. « Je suis venue ici pour pouvoir faire connaissance avec d'autres parents » confie-t-elle. Et c'est une bonne idée : à chaque rencontre, ils sont une petite dizaine à se retrouver dans une ambiance amicale et bienveillante. ◆

A Cunlhat, le café des parents se tient au milieu de la médiathèque. On peut venir discuter de façon spontanée.

* Ce collectif réunit l'ensemble des acteurs du territoire, dont les services sociaux du Département, la communauté de communes Ambert-Livradois-Forez et l'Agence régionale de santé.

INFOS PRATIQUES
Maison des Solidarités d'Ambert
Tél. : 04 73 82 55 20

Prochains cafés
- **Cunlhat** (médiathèque) : mercredis 5 février et 4 mars de 10h à 12h
- **Eglisolles** (Maison de l'enfance) : mercredis 22 janvier, 5 février, 11 mars de 15h à 17h

Riom

Une matinée pour les enfants

Chaque année, la Maison des solidarités de Riom, en partenariat avec la communauté d'agglomération Riom, Limagne et volcans, organise une matinée d'animations dédiées à la petite enfance. Samedi 1er février, de nombreux professionnels seront présents pour répondre à vos questions au cours de temps d'échanges et d'ateliers : modes d'accueil, portage et massage bébé, besoins pour le développement de l'enfant… de nombreuses thématiques seront abordées.
Les tout-petits ne seront pas en reste, ils pourront s'amuser au cours d'activités manuelles et créatives, développer leur motricité ou encore s'éveiller à la musique. ◆

INFOS PRATIQUES
Samedi 1er février 2020
Centre régional de tir à l'arc
Place de l'Europe à Riom

Renseignements :
Communauté d'agglomération Riom, Limagne et Volcans
rlv.eu

Association Espérance 63

Mission intégration

Coup d'accélérateur pour l'association Espérance 63, dédiée à l'inclusion des adultes en situation de handicap psychique, avec l'acquisition de nouveaux locaux, boulevard Winston Churchill, à Clermont-Ferrand.

Les nouveaux locaux sont situés boulevard Winston-Churchill à Clermont-Ferrand.

« Je m'y sens comme en famille. Participer à toutes ces activités booste mon moral ! » se réjouit Josiane, 72 ans, qui fréquente assidument le service de jour d'Espérance 63. Situés 19 bis boulevard Winston Churchill, à Clermont-Ferrand, les nouveaux locaux de l'association, plus vastes, vont lui permettre de renforcer son action, sur l'agglomération, auprès des personnes affectées par des troubles psychiques.

Trois services sont en effet regroupés là. Ouvert 7 jours sur 7, l'accueil de jour (SAJ) l'Oasis accueille une centaine d'adultes pour pratiquer des activités manuelles, culturelles, sportives… L'association dispose aussi de deux services : Accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Accompagnement médico-social (SAMSAH). Ils suivent 50 personnes à travers des visites à domicile, de la présence pour le quotidien et des démarches administratives.

Ces services sont financés exclusivement par le Département pour le SAJ et le SAVS (Coût total : 1 134 304 €) et l'ARS pour le SAMSAH. ◆

CONTACT
Espérance 63
Tél. : 04 73 82 55 20
esperance63.fr

Contes d'hiver à la Maison des solidarités

Billom

Sortir, se sentir utile tout en partageant ses savoir-faire. Mercredi 18 décembre, les participants à une action d'insertion sociale ont proposé aux enfants de la halte jeux parents-enfants de la Maison des solidarités de Billom une matinée sur le thème de Noël.

En plus des ateliers de décoration et de cuisine, une animation lecture de contes d'hiver a plongé les tout-petits dans la magie des fêtes. ◆

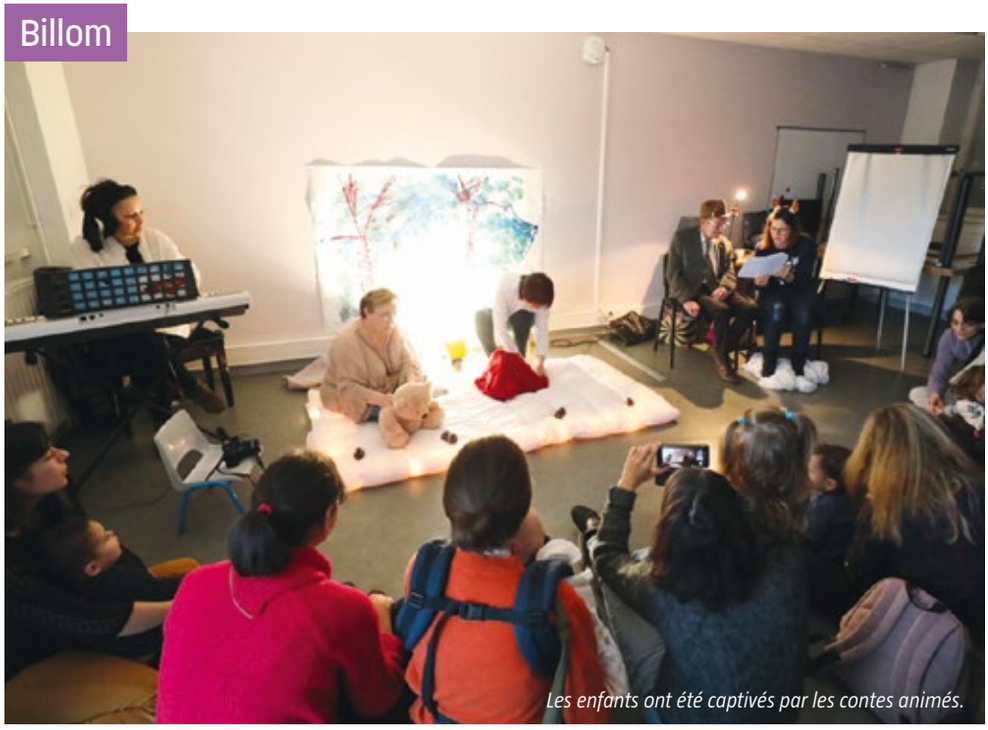

Les enfants ont été captivés par les contes animés.

CONTACT
Maison des solidarités de Billom
Tél. : 04 73 60 71 70

Le centre a rouvert ses portes à la rentrée 2019.

Vertaizon

Le centre de loisirs remis à neuf

Totalement refait depuis la rentrée, le bâtiment a été inauguré officiellement le 7 décembre.

Débutés en juillet 2018, les travaux de réhabilitation du centre de loisirs ont duré un peu plus d'un an. Les élèves et les jeunes qui fréquentent le site ont pris possession à la rentrée de septembre de locaux tout neufs. Dans ce bâtiment d'un étage, qui jouxte l'école publique, certains espaces ont été redistribués et d'autres agrandis, à l'image de la salle de motricité. De même, l'ensemble est aujourd'hui accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à l'adjonction d'un ascenseur.
En termes d'isolation, toutes les huisseries ont été changées et le bâtiment se rapproche aujourd'hui de la norme RT 2012. ◆

FINANCEMENT
Coût total : **662 000€**
Conseil départemental : **47 000€**

Forêt de la Comté

Les sentiers sécurisés

Les sentiers du puy des Gardelles et de l'arboretum vont bientôt être rouverts au public.

Suite aux fortes chutes de neiges qui s'étaient abattues, en octobre 2018, sur les arbres encore en feuilles de la forêt de la Comté, les sentiers du puy des Gardelles et de l'arboretum étaient fermés au public pour cause de sécurité. Entrepris l'hiver dernier, les chantiers de sécurisation ont été interrompus au printemps pour ne pas gêner la faune. Les travaux ont repris depuis la fin de l'automne avec notamment l'élagage de certains arbres par les élèves du Greta d'Ambert Livradois-Forez (institut de formation). Il s'agit de sectionner et d'enlever les branches abîmées ou en équilibre au-dessus des cheminements. Les sentiers pourront être rouverts au public d'ici la fin du mois. ◆

CONTACT
Service des milieux naturels
Emmanuelle Texier
Tél. : 04 73 42 12 14
ens.puy-de-dome.fr

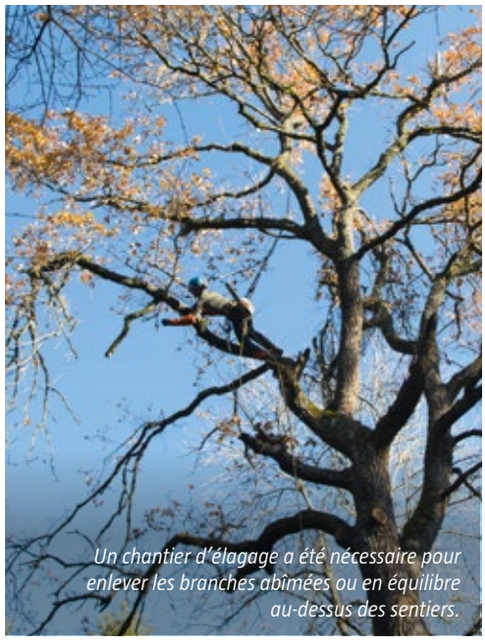

Un chantier d'élagage a été nécessaire pour enlever les branches abîmées ou en équilibre au-dessus des sentiers.

Besse-et-Saint-Anastaise

L'Hôtel de ville réhabilité

Le bâtiment accueillant la salle des fêtes en rez-de-chaussée et les locaux de la mairie au premier étage vient d'être rénové.

Une importante période de travaux vient de s'achever à l'Hôtel de Ville de Besse. Il s'agissait de rendre la salle des fêtes et la mairie accessibles aux personnes à mobilité réduite mais aussi d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents et d'accueil au public.
La première phase de travaux a permis d'améliorer le confort acoustique de la salle des fêtes et d'embellir l'extérieur du bâtiment. Ses arcades sont désormais toutes vitrées et deux Mariannes tricolores rétro-éclairées ornent la façade ouest.
Lors de la 2e phase, qui vient tout juste de s'achever, plusieurs aménagements ont été réalisés : installation d'un ascenseur, construction d'un nouvel escalier, redistribution des espaces de la mairie en créant notamment une grande salle du conseil et des mariages. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : **615 000€**
Conseil départemental : **122 000€**

Les Mariannes tricolores sont rétro-éclairées.

Le bâtiment a été agrandi avec une extension de 90 m².

Chauriat

La Maison du peuple agrandie et rénovée

Ce bâtiment de 1938 au style art déco vient de connaître une belle cure de jouvence.

Alors qu'elle a soufflé, en 2018, ses 80 bougies, la Maison du peuple de Chauriat n'avait connu qu'un relooking au cours de son histoire. C'était dans les années 80. Cette fois, elle vient de subir un lifting profond. Outre la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la salle a été entièrement refaite. Une extension de 90 m² a été créée côté nord avec l'agencement de deux salles de réunion et de sanitaires. Ce nouvel ensemble, très bien intégré au bâtiment, permet l'accès direct à la scène, laquelle a été agrandie. Changement des huisseries et isolation de la structure ont complété la rénovation de cet édifice au style art déco et dont l'état d'esprit d'origine a été conservé. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : **600 000€**
Conseil départemental : **118 000€**

Risques radiologiques

Prêts à intervenir

Des sapeurs-pompiers de l'Unité mobile d'intervention radiologiques (UMIR) ont suivi récemment un stage de six jours sur Aubière et Clermont.

Cette unité spécialisée composée de 70 sapeurs-pompiers existe au Sdis* 63 pour intervenir face aux risques radiologiques. Si la prise en charge du risque vital prime lors de toute intervention (arrêt cardiaque ...), les sapeurs-pompiers doivent être capable d'intervenir dans des environnements très spécifiques du type **irradiation** (exposition à des rayonnements, similaires aux rayons du soleil) ou **contamination** sous forme liquide, poussière...) en cas de déversement accidentel d'un produit.

Ce type d'intervention respecte un strict protocole :

- reconnaissance préalable,
- sauvetage et mise en sécurité de victimes potentielles,
- réalisation d'un périmètre de sécurité,
- détection, localisation et récupération des sources,
- contrôle du site, des personnels et des matériels,
- reconditionnement et réalisation d'un compte rendu.

La sécurité des personnels intervenants, la réalisation d'une cartographie précise des points chauds (identification des sources radioactives, connaissance des doses d'irradiation, points de contamination) nécessitent une maitrise parfaite de ces conditions d'intervention, le port de tenues spécifiques, des gestes précis durant toutes les phases prescrites.

La récupération des sources, leur isolement, la vérification d'absence de contamination radioactive constitueront les étapes ultimes de ce protocole qui doit être intégralement respecté.

Les sapeurs-pompiers suivaient jusqu'à ce jour un enseignement classique basé sur une acquisition de savoirs appliqués lors d'exercices. Aujourd'hui, l'accessibilité à l'information (internet, réseaux sociaux via smartphones, tablettes ...) a fait évoluer cette méthode d'enseignement qui s'appuie désormais sur des compétences à acquérir par des mises en situation progressives jusqu'au niveau de compétence recherché pour tenir l'emploi visé.

Comme le souligne le capitaine Frédéric Guérin, conseiller technique départemental l'entrainement régulier sur des sites détenteurs de sources radioactives, comme ce fut le cas sur le site du Laboratoire Magma et Volcans (LMV), centre de recherches UCA-CNRS-IRD implanté sur le campus universitaire des Cézeaux. L'exercice animé et co-encadré par M. Pierre-Jean Gauthier, chercheur CNRS en géochimie et volcanologie, conseiller en radioprotection de l'établissement a permis à onze membres de l'UMIR, sur une journée, d'évaluer leurs processus dans une salle spécialement aménagée à leur attention avec des minéraux radioactifs. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention entre le laboratoire et le Sdis. D'autres sites d'entrainement existent tels que le Centre Jean-Perrin ou le Centre de recherche bio clinique de l'UCA.

Depuis le mois de juin 2019, une cellule interdépartementale a été créée associant une trentaine de sapeurs-pompiers du Sdis de l'Allier, preuve que la réponse opérationnelle à un risque peut s'affranchir des limites territoriales. ◆

** SDIS : Service départemental d'incendie et de secours.*

Les interventions nécessitent des équipements appropriés.

Attention aux objets anciens !

Vous détenez peut-être chez vous des produits radioactifs sans le savoir tels que certains minéraux, qui peuvent contenir de l'uranium. L'autunite peut représenter un double danger du fait de ses propriétés radioactives et du radon qu'il dégage. Il existe un risque possible d'irradiation (exposition à la matière radioactive) et/ou de contamination par inhalation. Soyez vigilants devant des objets manufacturés anciens (début 20e siècle) : fontaines au radium, vieux réveils... Dans le doute, n'hésitez pas à contacter les sapeurs-pompiers qui pourront vous renseigner. La radioactivité demeure invisible et inodore.

CONTACT
Sdis du Puy-de-Dôme
Tél. : 04 73 98 15 12
comm@sdis63.fr

Le lac de la Cassière.

Observatoire

Comment évoluent nos territoires ?

L'Observatoire départemental des territoires est désormais accessible au grand public. Véritable outil de connaissance, ce portail Internet propose deux entrées : l'Observatoire de l'habitat et l'Observatoire des paysages de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

Observatoire de l'habitat et des territoires

Tout savoir sur la dynamique de l'habitat dans le Puy-de-Dôme. L'Observatoire de l'habitat et des territoires donne accès à de nombreuses données statistiques sur les cantons, les communautés de communes, les communes et même quartier par quartier pour les villes de plus de 5 000 habitants. L'observatoire propose également des actualités et des documents de synthèse sur l'habitat à télécharger.

Observatoire des paysages de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

L'évolution des paysages est un processus qui se fait sur un temps long. Pour pouvoir l'analyser de manière très fine, le Conseil départemental et ses partenaires (notamment les services de l'État qui ont financé le projet à 60%) ont mis en place un observatoire dynamique des paysages. Construit sur la base de la reconduction photographique, cet outil s'appuie sur un réseau de 116 points géo-référencés, à l'intérieur et autour du site, d'où 163 clichés sont pris. Ces points ont été choisis pour voir évoluer les paysages en fonction de critères précis. Ils répondent à une ou plusieurs thématiques comme l'aspect géologique, la couverture forestière, l'urbanisation, les aménagements routiers, l'érosion... Tous les trois ans en moyenne, les photos sont reprises strictement aux mêmes endroits, avec le même angle et dans des situations proches : même saison et, si possible, avec des conditions météo identiques. Les utilisateurs peuvent ainsi scruter les changements du paysage, les modifications de la végétation ainsi que les évolutions météorologiques. ◆

CONTACTS

Direction des grands sites patrimoniaux
Danielle Fournioux
Tél. : 04 73 42 12 13

Direction de l'habitat
Damien Pessot
Tél. : 04 73 42 76 78

Retrouvez l'Observatoire départemental des territoires sur :
observatoiredesterritoires.puy-de-dome.fr

L'observatoire des paysages s'appuie sur un réseau de 116 points géo-référencés. Les clichés sont pris tous les ans, à ces endroits, à la même période.

CHAÎNE DES PUYS

Panoramique des Dômes

Jusqu'au 24 mars 2020, le train circule du mercredi au dimanche avec un départ toutes les heures de **10h à 17h**, dernière descente à **17h30**.

Renseignements :
panoramiquedesdomes.fr

LES AUTOMNALES

La saison culturelle se poursuit en mars, vous pouvez dès à présent réserver vos places pour les futures représentations.

Vendredi 13 mars à 20h30
Peyo + première partie (Musique pop/festive)
Salle des fêtes – Paslières

Samedi 14 mars à 20h30
Raphaële Lannadère alias L (Chanson française)
Église – Manglieu

Infos et réservations sur :
festival.puy-de-dome.fr.
Tél. : 04 73 42 24 90
Tarifs : 10€/ 6€ (gratuit moins de 8 ans)

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE

Le musée est fermé durant tout le mois de janvier et rouvrira ses portes au public dès le 1er février.

Exposition *Mélodie Meslet-Tourneux, artiste en résidence*

Du 1er février au 13 avril 2020
Après avoir passé trois mois en résidence au musée, l'artiste propose au public de découvrir le fruit de son travail : des œuvres mêlant céramique et photographie argentique, où l'archéologie est revisitée avec un regard artistique neuf.

Les vacances des potes

Pour les enfants de 7 à 14 ans, rendez-vous **mercredi 26 et jeudi 27 février**

Cycle long
Mercredi et jeudi matin de 10h à 12h30 :
La fabrique des Dieux

Deux séances pour plonger au cœur de la mythologie : Mercure, Mars, Vénus… se laisseront conter avant de renaître sous les mains des participants par un savant modelage.

Cycle court :
Mercredi ou jeudi de 14h à 16h30 : *Entre en scène*

Les enfants pourront se mettre dans la peau d'un acteur romain. Mais les costumes ne suffiront pas, il faudra modeler un masque : joie, tristesse, peur… le but : être expressif.

Renseignements :
Tél. : 04 73 73 42 42
musee.puy-de-dome.fr

LES JEUNES POUSSES

Saison culturelle itinérante dédiée au jeune public, la programmation *Jeunes Pousses* est le fruit d'un travail commun réalisé par les Villes de Thiers, Courpière et les Communautés de communes Thiers Dore Montagne et Entre Dore et Allier.
Spectacles vivants, expositions, ateliers, projections, lectures… la programmation de cette 5e saison est riche et diversifiée, avec un artiste à l'honneur, Alexis Bruchon, illustrateur thiernois, qui proposera des ateliers dessins aux 7-11 ans au cours des expositions itinérantes consacrées à ses œuvres.

Infos et programmation complète sur : lesjeunespousses.eu

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Chantier nature bénévole au puy d'Aubière

Protection des pelouses sèches typiques du lieu, élimination des prunelliers, nettoyage du site, participez à ce chantier bénévole pour préserver ce site naturel.

Infos pratiques :
ENS du puy d'Aubière - Aubière
Mercredi 12 février de 9h à 17h
Gratuit - Sur inscription auprès de la LPO.
lpo-auvergne.org

LA FERME ! ON TOURNE

À l'occasion du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, une exposition sur le thème des mondes paysans et du cinéma présentera les créations d'une quarantaine de plasticiens du Puy-de-Dôme, en écho à la rétrospective *Les mondes paysans*.

Infos pratiques :
Du 27 janvier au 15 février
De 14h à 18h
du lundi au samedi
Hôtel du Département
Clermont-Ferrand

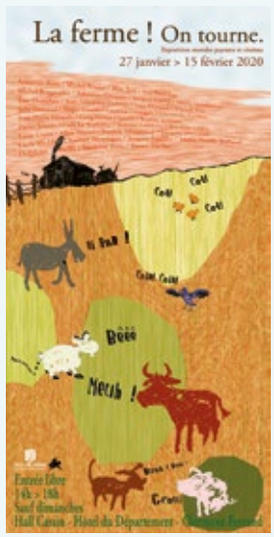

De nos fermes 63

Pendant le Festival du court-métrage, le marché de producteurs De nos fermes 63 s'installe toute la semaine à la Maison de la Culture du **31 janvier au 8 février 2020**.

VINORA

Dans le cadre du Salon professionnel Vinora, le 30 janvier à Vulcania et à Lemptégy, un espace de découverte et de dégustation des vins volcaniques sera ouvert au public dans l'enceinte du salon Vinidôme.

Info pratiques :
Salon Vinidôme,
du 31 janvier au 3 février
Grande halle d'Auvergne
Tarif : 6 € l'entrée

Anne-Marie Destombes
Naturellement vôtre

La transition écologique, ça lui parle ! Il y a dix ans, Anne-Marie Destombes a voulu réconcilier son engouement pour les produits de beauté avec ses préoccupations environnementales. Jusqu'à imaginer des ateliers de création de cosmétiques naturels.

Anne-Marie Destombes organise des ateliers individuels ou en groupe.

La quarantaine lasse, très peu pour elle. Anne-Marie déborde de projets : depuis le lancement en 2018 de sa micro-entreprise, Cosmetorganic, en parallèle de son activité salariée, elle a sensibilisé plus de 500 personnes aux avantages de créer soi-même ses produits de beauté. Des produits écologiques et éthiques, à base de matières premières naturelles.

Sa spécialité : organiser des ateliers, individuels ou en groupe, sur-mesure ou par thématique. « En sus de l'aspect convivial, c'est une vraie alternative au marketing des grandes sociétés cosmétiques qui avilit les femmes », soutient Anne-Marie avec le franc-parler qui la caractérise. « Au moins 30% des participants à mes ateliers optent pour le fait maison. Une fierté pour moi qui suis si attachée à la transmission ! »

L'AUVERGNE DANS LE SANG

Ce désir de promouvoir une consommation responsable puise sa source dans l'amour de la nature qui anime la pétillante quadragénaire : « C'est inscrit dans mes gênes ! Ma mère est québécoise, mon père parisien, mais j'ai grandi à Clermont-Ferrand. La Chaîne des Puys a été mon horizon, j'y suis très attachée. L'équilibre villes à taille humaine / campagne du Puy-de-Dôme me convient parfaitement : la ruralité d'un territoire, c'est sa force. On lui doit en partie la douceur de vivre ici ! »

Elle a choisi de poser ses valises aux Martres-de-Veyre, dans une maison en bois, autour de laquelle vagabondent des poules : elle s'y essaie autant que possible au zéro déchet et élabore ses propres produits ménagers. Ses secrets de fabrication peuvent être pris pour thème d'atelier.

Le déclic s'est fait il y a 11 ans, alors qu'elle attendait sa fille : « j'étais fan de cosmétiques de luxe. Par souci de préserver mon bébé durant la grossesse, je me suis documentée. J'ai mesuré combien les produits conventionnels étaient nocifs pour la santé et pour l'environnement. Ça a été un vrai revirement. »

Technicienne métrologue en laboratoire pendant 17 ans, elle a profité d'un licenciement économique pour opérer une reconversion professionnelle. Depuis l'obtention en juin 2019 de son BTS agronomie production végétale, elle jongle entre sa vie professionnelle (dans le secteur agricole ou agronome) et ses ateliers. En espérant pouvoir ouvrir un jour une boutique dédiée aux matières premières naturelles. Gageons qu'avec pareil pep's, elle saura rendre son rêve réalité.

CONTACT

Tél. : 06 82 01 18 89
cosmetorganic.com

Valcivières
Le colporteur des Jasseries

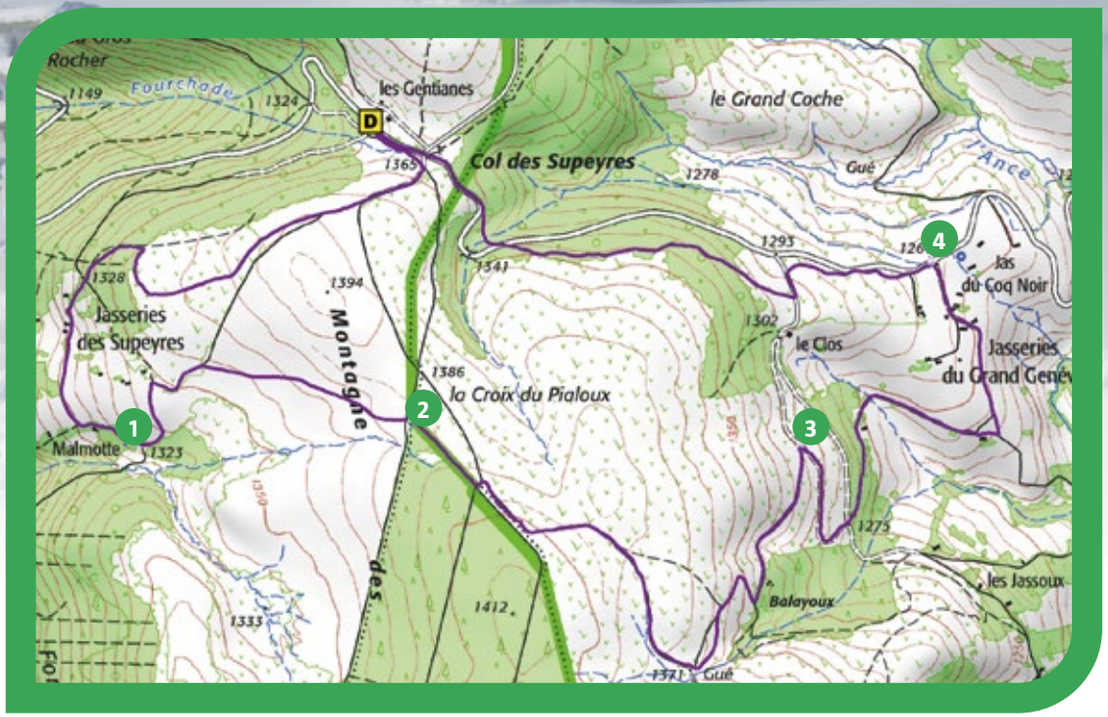

LIEU DE DÉPART
Col des Supeyres

COMMUNE DE DÉPART
Valcivières

DURÉE
3h

LONGUEUR
8,5 km

COULEUR DU BALISAGE
jaune

ALTITUDES
1 227 / 1 394 M

DÉNIVELÉ CUMULÉ POSITIF
357 M

ACCÈS AU DÉPART

DEPUIS AMBERT, EMPRUNTER LA RD 66 EN DIRECTION DE LA FORIE. A LA SORTIE DU VILLAGE, SUIVRE LA RD 67 À DROITE SUR 5 KM EN DIRECTION DE VALCIVIÈRES. DANS LE VILLAGE, BIFURQUER À GAUCHE SUR LA RD 106 EN DIRECTION DU COL DES SUPEYRES.
TOUT AU LONG DU PARCOURS SE TROUVENT SEPT PANNEAUX EXPLICATIFS SUR LA VIE D'AUTREFOIS ET LE MÉTIER DE COLPORTEUR, ICI NOMMÉES LES « PAUSES » DANS LE DESCRIPTIF.

Départ : Au bout du parking en montant vers le col, prendre à droite après une mare, puis tout de suite à gauche, un chemin qui longe la route (première pause). Monter en face, le chemin tourne à droite. Aux deux pattes d'oie suivantes, emprunter le chemin de droite. A la lisière de la hêtraie, prendre le chemin qui descend à gauche. À l'intersection, descendre la piste à gauche jusqu'aux jasseries des Supeyres (seconde pause). Continuer sur ce chemin.

1 A la troisième pause, le chemin monte vers une autre jasserie. Suivre la piste jusqu'à la jasserie rénovée. Passer à droite d'un bassin et emprunter un sentier herbeux se dirigeant vers une nouvelle jasserie. Tourner à droite juste 20 m avant celle-ci. Reprendre un chemin plus important à gauche et le laisser à 100 m pour virer sur un chemin herbeux à droite. Il se dirige vers un bois d'épicéas.

2 A la borne seigneuriale du Pialoux, suivre la lisière du bois d'épicéas puis couper une bonne piste. 200 m après la quatrième pause, descendre le chemin herbeux à gauche. Au confluent des eaux, emprunter une sente à gauche, avant de retrouver un chemin plus marqué à droite. Il décrit un virage et longe le bois de Balayoux, puis s'en éloigne progressivement. On trouve la cinquième pause.

3 A l'intersection, prendre un chemin sur la droite. Dans le second virage, suivre tout droit le chemin herbeux (sixième pause). Descendre à droite à hauteur de la jasserie. Franchir un ruisseau et rester plus loin sur le chemin creux : on passe derrière une autre jasserie. Remonter à gauche jusqu'aux jasseries du Grand Genevrier. Traverser le hameau et atteindre la septième pause.

4 Au parking du Grand Genévrier, monter la RD 106 à gauche. Prendre une petite sente à gauche longeant la route. L'emprunter sur environ 450 m puis tourner sur le chemin de gauche. Monter à droite sur le premier chemin herbeux. Continuer en face jusqu'à la RD 106. La traverser pour prendre le chemin qui descend à droite. Garder ce même chemin jusqu'à la RD 106. L'emprunter à droite jusqu'au col.

… et les lendemains de fêtes

Finie la magie de Noël ! Les lendemains de fêtes sont durs, y compris pour nos beaux sapins naturels qui ont été les rois des festivités. Dépouillés de leurs guirlandes et de leurs boules, ils ont perdu de leur superbe. Et en plus, leurs aiguilles tombent ! Se pose alors la question de savoir comment s'en débarrasser.
Certains – de moins en moins nombreux heureusement – vont au plus simple en les abandonnant sur le trottoir, ce qui a le don d'exaspérer le Puydômois. Les généreux donateurs de ce cadeau fait à la collectivité doivent savoir que cet acte d'incivisme est puni par la loi. Il ne saurait trop les inviter à se rendre sur un point de collecte lorsqu'il existe ou à la déchetterie la plus proche. Ils auront, en outre, la satisfaction de voir leur sapin finir utilement sa vie en combustible ou en compost. ◆

De gauche à droite : Dominique Briat, Jean-Yves Gouttebel, Bernard Noblet et Pierrette Daffix-Ray.

Le prix Michel de l'Hospital décerné à l'historien Bertrand Noblet

En hommage à Michel de l'Hospital, écrivain, juriste et homme politique symbole de tolérance, né dans le Puy-de-Dôme vers 1506, le Département attribue chaque année un prix à un jeune docteur. D'un montant de 4 000 €, il est décerné à un chercheur reconnu pour son aptitude à la médiation, la présentation du contexte, des enjeux et des résultats, ses qualités oratoires et son interaction avec le jury. L'édition 2019 a récompensé, le 16 décembre dernier, Bertrand Noblet, docteur en Histoire au Centre d'histoire espaces et cultures (CHEC) de l'Université d'Auvergne pour sa thèse *Modèles et valeurs masculins dans les manuels d'Histoire espagnols (1931-1982).* ◆

CONTACT :
Cécile Nore
Tél : 04 73 42 35 74

1 500 collégiens ont donné de la voix à l'ASM

Invités par le Conseil départemental, 1500 collégiens sont venus soutenir l'ASM lors de la rencontre contre Agen le 30 novembre dernier. Billets, trajets en bus et lunettes aux couleurs du club ont été offerts aux jeunes supporters venus de tout le département. Ils ont réchauffé l'ambiance dans les tribunes du stade Marcel-Michelin et assisté à une large victoire des jaunes et bleus 30 à 13. ◆

CONTACT :
Service Communication
Vanessa Martin - Tél. : 04 73 42 24 14

La salle immersive de la bataille.

Débuts prometteurs pour le musée archéologique de la Bataille

8 000 entrées en deux mois ! Depuis son ouverture, le 19 octobre sur le plateau de Gergovie, le musée archéologique de la Bataille attire de nombreux visiteurs.
Ce nouveau pôle dédié à l'Histoire mais aussi aux paysages qui entourent le plateau de Gergovie offre un parcours vivant et interactif pour une véritable immersion dans la célèbre victoire gauloise.
Fermé pendant la période hivernale, le musée rouvrira ses portes le 21 février, pour le début des vacances avec une exposition consacrée à Vercingétorix. ◆

CONTACT :
Musée archéologique de la Bataille
Tél. : 04 73 60 16 93 - musee-gergovie.fr

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

Faisons cause commune pour notre environnement

Au moment où s'ouvrait, le 2 décembre dernier à Madrid, la 25e conférence internationale sur les changements climatiques – la COP 25 – notre assemblée départementale franchissait une nouvelle étape dans son engagement pour la transition écologique et énergétique. Nous sommes convaincus que la préservation de notre planète est l'affaire de tous et de chacun !

De canicules en inondations, en catastrophes environnementales, le plus grand nombre d'entre nous, ces dernières années, a constaté que les enjeux écologiques et climatiques impactent notre mode de vie et plus largement nos territoires, leurs activités économiques et finalement notre société.

La préservation de notre environnement exceptionnel est au cœur de l'action du Département depuis longtemps. Le long processus qui a abouti à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en est une illustration.

Il nous revient aujourd'hui de rester volontaristes et d'aller plus loin !

C'est pourquoi, face aux défis de la transition écologique et sans plus attendre, notre collectivité a choisi de **devenir un département à énergie positive d'ici 2030**, c'est-à-dire en produisant lui-même plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Il s'agit, pour notre Département, de repenser l'exercice de nos compétences. Il nous faut inscrire notre ambition d'autosuffisance énergétique dans la solidarité et l'action sociale, les aides aux territoires, l'entretien des routes et des collèges. Cela doit nous rassembler unanimement et donc être tenu à l'écart des vicissitudes du calendrier électoral.

Pour cela le Département a défini trois axes.

Tout d'abord, **faire du Puy-de-Dôme une collectivité exemplaire** en mobilisant et sensibilisant ses agents et en poursuivant ses actions : priorité aux circuits courts et lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges, remplacement des chaudières ou encore investissement dans des véhicules propres.

Ensuite promouvoir avec nos partenaires – collectivités publiques, associations et entreprises – l'image **d'un département en mouvement et pleinement investit** pour la qualité de vie de ses habitants ; par exemple, avec la création d'une plate-forme de la rénovation énergétique ou d'un syndicat départemental de l'eau.

Enfin, **inciter les Puydômois à s'engager** et s'impliquer aux travers la mise en place d'un budget participatif afin qu'ils soient des acteurs de cette transition écologique.

La démarche que nous conduisons s'inscrit dans une stratégie globale qui associe les questions environnementales, économiques et sociales.

CONTACT
groupesrr63@gmail.com
Tél. : 04 73 42 24 80

Les élus du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse) – Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-Les-Mines) – Pierre Danel (Clermont-Ferrand 3) – Jean-Yves Gouttebel -Elise Serin (Clermont-Ferrand 5) – Serge Pichot - Emilie Guedouah-Vallee (Gerzat) – Eric Gold (Maringues) – Bernadette Troquet (Les Martres-De-Veyre) – Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts Du Livradois) – Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-Les-Mines) – Olivier Chambon (Thiers) – Jeanne Espinasse (Vic-Le-Comte).

UNION DES RÉPUBLICAINS

Force de propositions !

Comme à chaque fin d'année, les assemblées générales respectives des Départements et des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France se sont réunies.

- Les associations d'élu(e)s prônent la mise en place **d'un nouvel acte de décentralisation fort** accompagné des moyens nécessaires pour assumer leurs compétences et leurs politiques publiques.
- Chaque association d'élu(e)s est **force de propositions** sur les mesures à mettre en œuvre les concernant pour une action publique efficace sur les territoires et pour une démocratie renforcée. **Des propositions ambitieuses de réformes et une clarification du « qui fait quoi ».**

Il est vrai que depuis 2 ans, **nous sommes dans le flou, nous ne naviguons même pas à vue, mais nous naviguons « à vide » : vide de moyens nécessaires** pour exercer nos compétences à l'échelon départemental, **vide d'idées** pour résoudre les défis économiques, sociaux et environnementaux à l'échelon national.

Il faut rajouter un **vide d'élus majoritaires** au sein de l'assemblée du Conseil départemental et un report du vote du budget pour avril 2020 !

Notre collectivité pâtit des atermoiements des gouvernants qui, décidément, n'arrivent toujours pas à créer un lien avec les territoires, et des atermoiements de l'exécutif départemental sans majorité avec une vague sans précédente de démissions de Vice-Présidents. Ambiance déroutante !

Les élu(e)s du groupe Union des Républicains forment une opposition active, un pack et une équipe soudée constituant ainsi une force de propositions écoutée et respectée pour l'intérêt des Puydômois(es) :

- nous suggérions que le Département se saisisse de la **question de l'offre de santé** sur les territoires : c'est chose faite avec la mise en place d'un dispositif départemental d'accompagnement pour une démographie médicale dynamique ;
- nous suggérions que le Département se saisisse de la **question de l'eau** et de la mobilisation de tous les acteurs en la matière pour renforcer ce bien précieux : c'est chose faite avec la mise en place d'une stratégie départementale de gestion de la ressource en eau potable.

Nous serons vigilants sur les actions qui seront menées sur ces 2 questions.

Notre groupe souhaite rendre hommage à tous les élus locaux. **Si la Mairie est la porte d'entrée de la République, le Département pourrait en être le seuil, tant ses actions de solidarité permettent de franchir les étapes de la vie, de la naissance au grand âge.**

Le groupe Union des Républicains vous souhaite une très bonne année 2020 !

CONTACT
groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 75
www.uniondesrepublicains.org

LE PRÉSIDENT, JEAN MARC BOYER

Les élus du groupe › Valérie Prunier - Michel Sauvade (canton d'Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (canton d'Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (canton de Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (canton de Cébazat) - Marie-Anne Marchis - Jean Ponsonnaille (canton de Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (canton de Châtel-Guyon) - Bertrand Barraud (canton d'Issoire) - Martine Bony - Jean Marc Boyer (canton d'Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (canton de Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (canton de Saint-Ours).

LA GAUCHE 63

Un nouveau champ des possibles

Par ses choix, le Président du Conseil départemental a rompu le pacte sur lequel il s'était engagé en 2015 avec les socialistes et apparentés.

Si le gouvernement d'Emmanuel Macron n'est pas seul responsable de la chute des dotations de notre collectivité, il a largement contribué à restreindre nos marges de manœuvre et à affaiblir notre autonomie financière.

Le Conseil départemental est la collectivité qui porte les politiques de solidarités. Nous le martelons depuis des années, nous ne pouvons plus remplir correctement ces missions faute de moyens suffisants alors que les besoins sociaux augmentent. L'austérité budgétaire engendre des conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels du Département et moins de moyens pour les bénéficiaires de nos politiques. Ce manque de moyens se traduit par des arbitrages budgétaires qui mettent également en difficulté l'ensemble des partenaires avec lesquels nous travaillons.

Lors de la dernière session du Conseil départemental du mois de décembre, quatorze conseillers départementaux socialistes et apparentés ont quitté les rangs de la majorité du Président, dont quatre Vice-Présidents. Le lendemain, trois autres Vice-Présidents ont annoncé qu'ils allaient eux aussi quitter l'exécutif. Le groupe majoritaire du Président Gouttebel avait déjà enregistré auparavant le départ de six conseillers départementaux qui n'acceptaient pas les choix politiques du Président et son soutien de la première heure à la politique d'Emmanuel Macron.

Au lendemain des élections de mars 2015, le groupe majoritaire du Président Jean-Yves Gouttebel comptait 37 élus. Aujourd'hui, il n'en compte plus que 11 (sur 62 élus départementaux). **Au bout du bout, l'assemblée départementale vit une crise difficile avec à sa tête un président qui n'a plus de majorité.**

Il est grand temps de suivre une autre voie. Cette voie, notre groupe la porte depuis le début du mandat. C'est celle d'un engagement résolument ancré sur des valeurs humanistes, faites de respect, d'inclusion et de solidarité au service de tous les Puydômois. C'est celle d'un projet politique social, solidaire et écologique avec, pour ambition, la revalorisation des moyens accordés à ces politiques obligatoires et donc prioritaires.

Notre groupe « La Gauche 63 » s'attache à créer les conditions d'une construction commune d'une nouvelle majorité de gauche avec pour objectif de se mettre ensemble au service d'une perspective partagée.

Animés par cette volonté de rassemblement, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : que 2020 soit, pour vous et vos proches, synonyme de joies partagées !

CONTACT
lagauche63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 25 26

LES CO-PRÉSIDENT.E.S : JOCELYNE GLACE LE GARS (CANTON DE BILLOM) ET LIONEL GAY (CANTON DU SANCY)

Les élus du groupe › Valérie Bernard (Clermont-Fd 1), Grégory Bonnet - Clémentine Raineau (Saint-Georges-De-Mons), Annie Chevaldonne (Thiers), Gérald Courtadon (Clermont-Fd 2), Caroline Dalet (Maringues), Lionel Gay (Sancy), Jocelyne Glace Le Gars – Jacky Grand (Billom), Bertrand Pasciuto (Cournon-D'auvergne), Monique Rougier (Lezoux).

SOCIALISTES ET APPARENTÉS 63

« La clarté est la forme la plus difficile du courage »

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2020 ! Puissent la solidarité, l'apaisement et la préservation de l'environnement être au cœur de cette nouvelle année.

Pour nous, élus membres du groupe « Socialistes et Apparentés » du Puy-de-Dôme, elle sera celle d'un nouveau souffle et de la poursuite de notre combat contre la politique socialement dangereuse, économiquement inefficace et démocratiquement inquiétante menée par le président de la République depuis son accession au pouvoir.

En constituant notre groupe en mars 2019, nous avions souhaité prendre nos distances vis-à-vis du président du Conseil départemental et de son soutien affiché à monsieur Macron, tout en continuant à nous battre pour défendre et développer nos politiques de solidarité.

Ce qui nous sépare aujourd'hui au sein de la majorité départementale est devenu plus important que ce qui, hier, nous rassemblait. **C'est pour cette raison que lors de la session départementale des 2 et 3 décembre derniers, nous avons quitté cette majorité** ; les quatre Vice-Président.e.s de notre groupe ont parallèlement remis leur démission de l'exécutif départemental.

Cette décision difficile n'altère en rien notre engagement en faveur des Puydômois.e.s ainsi que notre volonté de lutter au quotidien, dans nos territoires et au Conseil départemental, contre toutes les politiques qui accroissent les inégalités.

Il s'agit aujourd'hui pour nous de travailler, avec toutes les forces de gauche, à la reconstruction d'une majorité fidèle et conforme au mandat que vous, électeurs, nous avez confié en 2015.

Ce rassemblement est essentiel, particulièrement à l'heure où le gouvernement attaque sa réforme des retraites. Si nous ne connaissons à l'heure actuelle que les grandes lignes de ce projet, nous tenons ici à rappeler notre attachement à un système de retraite qui place en son cœur la solidarité par la répartition, qui prend pleinement en compte la pénibilité du travail, un système qui reconnaît les carrières longues et le droit à une retraite progressive et qui assure à tous les retraités un revenu juste et décent.

LES CO-PRÉSIDENTS : ELISABETH CROZET, GILLES PÉTEL

Les élus du groupe › Damien Baldy (Clermont 4), Gérard Betenfeld (Pont-Du-Château), Dominique Briat (Clermont 4), Nathalie Cardona (Pont-Du-Château), Élisabeth Crozet (Le Sancy), Nadine Déat (Clermont 6), Antoine Desforges (Vic-Le-Comte), Manuela Ferreira De Sousa (Clermont 2), Sylvie Maisonnet (Clermont 3), Florent Moneyron (Lezoux), Gilles Pétel (Martres-De-Veyre), Monique Pouille (Cournon), Alexandre Pourchon (Clermont 1), Patrick Raynaud (Clermont 6).

Le Département du Puy-de-Dôme
vous souhaite

UNE TRÈS BELLE ANNÉE

2020

Ensemble, agissons pour la planète

PUY-DE-DOME.FR

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

© visuel : Agrestudio